

Aspects pratiques et juridiques de l'évaluation comportementale canine

Formation continue vétérinaire AFVE

Durée : 1 jour

Date : 15 juin 2017

Intervenant : Christian DIAZ, Vétérinaire – DIE de Vétérinaire-Comportementaliste
Expert près la cour d'appel de Toulouse

Public visé : Vétérinaires praticiens

Lieu de la formation : Centravet
3, rue Charles Martigny 94700 Maisons-Alfort

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les connaissances juridiques actuelles
- Déterminer la catégorie d'un chien
- Connaître et respecter un protocole d'évaluation cohérent
- Rédiger et transmettre un rapport utilisable par ses destinataires
- Connaître les différentes responsabilités et savoir se protéger
- Savoir facturer

Acquisitions à l'issue de la formation :

Savoirs

- Connaître la législation
- Analyser un risque
- Connaître ses responsabilités
- Respecter un protocole
- Principes de rédaction du rapport
- Protection du praticien

Savoir-faire

- Evaluer le risque représenté par un chien
- Rédiger et communiquer un rapport pertinent et utilisable
- Se protéger

Savoir-être

- Expert en analyse du risque représenté par les chiens susceptibles d'être dangereux

Sanction de la formation :

- Attestation de réussite (1.1 CFCeects)

Tarif :

- Membres AFVE : 300 € H.T (360 € TTC) Non membres AFVE : 350 € H.T (420 € TTC)

Contact :

formation@veterinaires-experts.com

Aspects pratiques et juridiques de l'évaluation comportementale canine

15 juin 2017 – Maisons-Alfort

Bulletin d'inscription

Nom :
Prénom :
E.mail :
Tél. Direct :

Ecole vétérinaire d'origine :
Année de fin d'études vétérinaires :

N° ordinal :

Membre AFVE : Non membre AFVE :

Adresse professionnelle complète :

Voie / N° :
Code Postal :
Ville :

Adresse de facturation (si différente) :

Voie / N° :
Code Postal :
Ville :

L'enseignement se déroulera le 15 juin 2017, dans les locaux de Centravet
3, rue Charles Martigny 94700 Maisons-Alfort de 9H à 17 H

Le tarif de cette formation est de 420 € TTC (350 € HT) ou 360 € TTC (300 € HT) pour les
membres de l'AFVE, payables par chèque à l'ordre de l'AFVE, ou par virement bancaire.

Inscription en ligne : <http://www.veterinaires-experts.com/actualites/>

Inscription par courrier : *fiche d'inscription à retourner avec votre règlement à :*

Dominique DREAU
Trésorière de l'AFVE
CECA Veto
56500 Saint-Allouestre
e-mail : domi.dreau@orange.fr

En fonction du nombre de places disponibles, des inscriptions pourront être refusées. La formation pourra être
annulée si le nombre d'inscrits est insuffisant.

L'AFVE est un organisme de formation continue agréé par le CFCV dont les formations dispensées peuvent faire
l'objet d'une demande de financement par le FIF-PL (N° d'enregistrement AFVE : 73310578631- Préfecture
Haute-Garonne).